

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse,
attribue le label EDUFORM
sur proposition de la commission nationale de labellisation EDUFORM du 11/12/2020

Au GRETA Aisne

de l'académie : Amiens
Sis : 17 rue Henri Hertz
02100 SAINT QUENTIN

n° Siren : 190200501

n° Siret : 19020050100038

n° de Déclaration d'activité : 2202P000402

n° d'enregistrement : 11-12-20QA11

au vu de sa conformité aux exigences requises par le référentiel support du label pour les catégories d'actions suivantes:

- actions de formation (L.6313-1 1°),
- bilans de compétences (L.6313-1 2°),
- actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) (L.6313-1 3°),
- actions d'apprentissage réalisées dans le cadre du contrat d'apprentissage (L.6313-1 4°).

Les validités du label et de la certification expireront
le 14/12/2024.

Le label est attribué à la structure pour une durée de quatre ans et pour la liste des sites ci-après en application de la réglementation en vigueur ⁽¹⁾.

Cette attribution donne lieu également à la délivrance de la certification QUALIOPi pour les mêmes actions au vu de la réglementation en vigueur ⁽²⁾ et de la conformité du GRETA Aisne avec les exigences du référentiel national qualité prévu à l'article L.6316-3 du code du travail.

La décision arrêtée le 15/12/2020 a fait l'objet d'une publication au Bulletin officiel n°49 du 24/12/2020.

Pour le ministre et par délégation
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire
et par délégation
Fait à Paris, le 04/07/2022
La cheffe du service de l'instruction publique
et de l'action pédagogique,
adjointe au directeur général

Rachel-Marie PRADELLES-DUVAL

Sites du périmètre de labellisation :

Collège LOouis Sandras - ANIZY LE GRAND
Collège Josquin des Prés- BEAUREVOIR
Collège Jean Mermoz - BELLEU
Collège Henri Matisse - BOHAIN EN VERMANDOIS
Collège Pierre et Marie Curie - BRAINE
Collège François Truffaut - CHARLY SUR MARNE
Collège Jean Racine - CHATEAU THIERRY
Collège Jean Rostand - CHATEAU THIERRY
Collège Jacques Cartier - CHAUNY
Collège Victor Hugo - CHAUNY
Collège De La Faye - CONDE EN BRIE
Collège Léopold Senghor - CORBENY
Collège Léon Droussent - COUCY LE CHÂTEAU AUFFRIQUE
Collège Charles Brazier - CRECY SUR SERRE
Collège Maurice Wajsfelner - CUFFIES
Collège Anne De Montmorency - FERRE EN TARDENOIS
Collège Jacques Prévert - FLAVY LE MARTEL
Collège Villard De Honnecourt - FRESNOY LE GRAND
Collège Paul Eluard - GAUCHY
Collège Alexandre Dumas - VILLENEUVE SUR AISNE
Collège Camille Desmoulins - GUISE

Collège Anne Frank- HARLY
Collège Georges Cobast - HIRSON
Collège Pierre Sellier - LA CAPELLE
Collège Marie Luxembourg - LA FERRE
Collège Charlemagne - LAON
Collège Les Frères Le Nain - LAON
Collège Colbert Quentin - LE NOUVION EN THIERACHE
Collège Jacques Prévert - MARLE
Collège Charles De Gaulle - MONTCORNET
Collège Suzanne Deutsch De La Meurthe - MOY DE L'AINSE
Collège Joseph Boury - NEUILLY SAINT FRONT
Collège Antoine Nicolas De Condorcet - RIBEMONT
Collège Jules Ferry - ROZOY SUR SERRE
Collège Quentin De Le Tour - SAINS RICHAMONT
Collège De La Chesnoye- SAINT GOBAIN
Collège César Savart - SAINT MICHEL
Collège Montaigne - SAINT-QUENTIN
Collège Gabriel Hanotaux - SAINT-QUENTIN
Collège Jean Mermoz - LAON
Collège Condorcet - VERVINS
Collège Marthe Lefèvre - SAINT-QUENTIN

Collège Jean Moulin - SAINT-QUENTIN
Collège Pierre De La Ramée - SAINT-QUENTIN
Collège Henri Martin - SAINT-QUENTIN
Collège Froehlicher - SOISSONNE
Collège Gérard Philippe - SOISSONNE
Collège Lamartine - SOISSONNE
Collège Saint Just - SOISSONNE
Collège Joliot Curie - TERGNIER
Collège Alan Seeger - VAILLY SUR AISNE
Collège Marcel Pagnol - VERMAND
Collège La Feuillade - VIC SUR AISNE
Collège Louise Michel - VILLENEUVE SAINT GERMAIN
Collège Max Dussuchal - VILLERS COTTERETS
Collège François 1er - VILLERS COTTERETS
Collège Simone Veil - WASSIGNY
EREA - SAINT-QUENTIN
Lycée Jean de la Fontaine - CHATEAU-THIERRY
Lycée Jules Verne - CHATEAU-THIERRY
Lycée Frédéric et Irène Joliot Curie - HIRSON
Lycée Paul Claudel - LAON

Lycée Pierre Mechain - LAON
Lycée Gay Lussac - CHAUNY
Lycée Jean Bouin - SAINT-QUENTIN
Lycée Condorcet - SAINT-QUENTIN
Lycée Pierre de la Rame - SAINT-QUENTIN
Lycée Henri Martin - SAINT-QUENTIN
Lycée Léonard de Vinci - SOISSONNE
Lycée Le Corbusier - SOISSONNE
Lycée Gérard de Nerval - SOISSONNE
Lycée Européen - VILLERS COTTERETS
LP Site TERNYNCK - CHAUNY
LP Françoise Dolto - GUISE
LP Frédéric et Irène Joliot Curie - HIRSON
LP Julie Daubie - LAON
LP Jean Monnet - LA FERRE
LP Château Potel - LA FERTE MILLON
LP D'Art- SAINT-QUENTIN
LP Condorcet - SAINT-QUENTIN
LP Colard Noël - SAINT-QUENTIN
LP Camille Claudel - SOISSONNE

1 Réglementation du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse :
Décret n° 2017-239 du 24 février 2017 relatif à la création du label qualité « EDUFORM » - Décret n° 2019-1390 du 18 décembre 2019 portant modification du label qualité « EDUFORM » prévu aux articles D.172-9-1 et D.172-9-2 du code de l'éducation - Décret n° 2020-1295 du 23 octobre 2020 relatif à l'adaptation temporaire des dispositions relatives au label qualité « EDUFORM » - Arrêté du 18 décembre 2019 relatif aux conditions d'attribution et de retrait du label « EDUFORM » (MENE1917284) - Arrêté du 23 octobre 2020 portant adaptation des modalités de délivrance, de surveillance et de durée du label « EDUFORM » en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 - Arrêté du 6 janvier 2021 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance pour l'attribution du label « EDUFORM »
2 Réglementation du ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion :
Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle - Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences - Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D.6316-1-1 du code du travail - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs prévues à l'article R.6316-3 du code du travail - Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs.

